

**P r o c è s - v e r b a l**  
**A s s e m b l é e G é n é r a l e**  
**A S S O C I A T I O N M A R Q U A G E**  
**V e n d r e d i 2 2 j a n v i e r 2 0 1 6**

**Lieu : Potentielles, 128 Boulevard de la Libération, Marseille 13004,**

La séance débute à 18h30  
Un apéritif dinatoire est offert

**Liste des présents & procurations** : sur feuille libre annexée

**Points ordinaires** :

- Présentation du Rapport d'activités 2015 (par O. Bardonneau, également rapporteur de cette AG)
- Lecture du Rapport moral 2015 (par Stanislas Georges)
- Présentation du Compte de résultat 2015 (par Nathalie Leclère)
- Vote du rapport d'activité : approuvé à l'unanimité des présents
- Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité des présents
- Vote du compte de résultat : approuvé à l'unanimité des présents
- Adhésion pour 2016 sera à 36 euros
- Election du Conseil d'Administration :
  - o Nathalie Leclère se représente pour être trésorière : élue à l'unanimité des présents
  - o Stanislas Georges se représente pour être Président : élu à l'unanimité des présents
- Présentation du programme 2016 : approuvé à l'unanimité des présents

**Points divers** :

- Présentation de notre partenaire Potentielles par sa responsable Elisabeth Luc.
- Il est précisé concernant le programme 2016 que pour le moment, seules les dates (w-e complets) sur Lourmarin ont été validées par la commune. Un partenariat avec le Festival Yeah est à l'étude sur la date de juin.
- Cependant pour Marseille, cela semble être bien engagé. Le coordinateur s'est entretenu avec D. Degosse nouveau directeur du Service des emplacements et les agents qui travaillent sur les dossiers Marquage. En mai, afin de maintenir le marché, nous négocions actuellement pour que l'espace du Cours Julien puisse être partagé entre notre marché et celui d'antiquités. Le dossier pour l'événement au CG13 sur 3 jours en décembre est discuté, Lilian Meunier nous fait part de son témoignage de l'occupation de cet espace avec une autre manifestation à laquelle il avait participé : la fréquentation en quantité avait été très décevante, les facteurs pouvant être modification de la date par rapport au passé, climat estival orientant les publics vers les plages, il confirme néanmoins que le lieu offre un bon potentiel.
- Pour Nice, nous sommes dans l'expectative car la Présidence a changé et nous ne connaissons pas encore leur niveau d'intérêt pour poursuivre le partenariat engagé.
- Nous sommes dans l'attente de réponse de la ville de Cannes qui nous avait initialement sollicité.
- Nathalie Leclère interroge l'Assemblée sur le fait de faire se dérouler le marché le w-e de la fête des mères. Historiquement Marquage propose cette date qui est devenu un rv aussi il semble important de le maintenir, le samedi pouvant être le jour des achats de cadeaux et le dimanche, l'occasion d'une balade avec les mamans.
- Sandrine Lacaze, suggère d'invertir les dates de décembre entre Nice et le CG13, sa proposition est acceptée. Sa réflexion portait sur la co-existence d'autres marchés marseillais comme celui de la Friche. Cette créatrice de Cucuron propose de continuer de s'occuper de la communication des manifestations qui se déroulent à Lourmarin (poser des affiches dans les commerces, distribuer des flyers) sur le lieu et les alentours en contre partie une remise intégrale du prix de sa participation à ces manifestations plus un autre marché.

- Agnès Ferry est lue par Olivier Bardonneau : elle suggère d'éviter la tenue de marchés lors des longs w-e sur Marseille. Elle soulève la question des revendeurs présents (problème liés à la perception du marché par les publics et aux prix pratiqués). L'Assemblée s'accorde sur la complexité du point soulevé et sur le fait qu'il faut être vigilant et limiter l'accès dans le cadre défini des 5 % autorisés, et il faut également compter sur les informations collectées par les autres exposants sur certains exposants qui ne respecteraient pas les règles et prendre des sanctions dont le non renouvellement de leur inscription.

- Sandrine Schwetzer est lue par Valérie d'Onofrio, elle souhaite que la communication soit renforcée (plus de pose d'affiches, plus d'implication des adhérents et connaître le plan média).

- Josyane de Henau évoque d'autres marchés de Noël ailleurs en Europe où les stands sont nombreux et éparpillés sur de vastes territoires et s'étonne avec d'autres que la ville de Marseille nous ait refusé l'accès à la place Bargemon sur la période de décembre sous le prétexte que l'on ferait ombrage à leur marché du Vx Port.

- Elisabeth Brun qui est lue par Olivier Bardonneau, suggère à l'instar de Julien Kaloustian que le montant des participations baissent. Le Conseil d'Administration ayant expliqué que ce montant n'a pas été augmenté depuis de nombreuses années et que ces participations assurent la pérennité de la structure, que les participations ne sont encaissées qu'après les manifestations ; l'Assemblée s'accorde pour reconnaître que les montants de participations doivent être maintenus tel quel.

- Julien Kaloustian, Michelle Chabert & Laurence Bassas nous parlent de leur expérience au sein de la République des Créateurs, lieu mis à la disposition de l'association Marquage et occupé par une douzaine d'adhérents. Il y a une bonne fréquentation, une bonne cohésion, de la disparité dans les revenus d'un créateur à l'autre, il y a eu quelques rares vols. La fonction de référent est assurée à tour de rôle, les fonctions sont réparties en interne entre les participants suivant leurs compétences et degré d'implication. Les températures basses certains jours questionnent le changement de contrat électrique, ce changement correspondrait à une hausse des charges. La solution raisonnable compte tenu de la durée brève de l'occupation correspondra à la mise en place de chauffages d'appoint. Le lieu sera occupé jusqu'à fin mars à priori et l'activité pourrait être poursuivi dans un autre lieu par la suite, les conditions restant à définir avec la société qui met à disposition le lieu.

- Laurence Lozano devrait prochainement se rapprocher (à nouveau) de la République des Créateurs puisqu'il semble qu'il y ait des espaces vacants pour y exposer.

- Olivier Bardonneau sera prochainement employé en contrat emploi aidé, vraisemblablement à compter de mars 2016.

- Stanislas Georges évoque les différents lieux où il pourrait être judicieux de faire des propositions événementielles comme la proximité du Mucem.

- L'Assemblée s'accorde sur l'intérêt de mettre en place des ateliers lors des manifestations. Ces animations pourront être payées aux intervenants. Ces animations pourront être valorisées et en quantité importante lors de l'opération pour laquelle nous allons solliciter une subvention auprès du CG13. Lors de cet événement prévu pour début décembre 2016, le marché se déroulerait dans le hall du CG13 à Marseille.

- Josyane de Henau évoquait la présence de son stand (lors du marché de Noël à Marseille) sur une des rares terrasses non utilisées et du bénéfice qu'elle a pu en tirer du fait qu'elle a été exonérée de la taxe de l'occupation du domaine public car la taxation avait déjà été payée par l'établissement.

3 ou 4 exposants ont pu bénéficier de cet accord que nous avons discuté avec l'établissement qui n'ouvrirait pas ce w-e. Le tarif de taxation de la municipalité marseillaise est unanimement reconnu comme exorbitant, il sera en plus, augmenté de 2% cette année. Le coordinateur signale qu'il s'est entretenu avec le nouveau responsable du service des emplacements à ce sujet et qu'il va le relancer afin d'essayer d'obtenir une remise et un forfait pour au moins une de nos opérations.

- Lilian Meunier soulève, appuyé par d'autres membres de l'Assemblée, les comportements négatifs de certains commerçants qui ont des terrasses sur le Cours Julien.

- Sandrine Lacaze insiste sur le fait de communiquer sur le « Fémina ». Il lui est répondu que la communication leur ai transmise mais qu'il en dispose à leur bon vouloir. Il est important que chaque créateur fasse aussi de la communication pour promouvoir son travail mais aussi sa participation aux marchés car les médias préfèrent des amorces sur des portraits de créateurs que sur des événements déjà repérés.

- Elisabeth Luc explique le projet de faire exister autrement l'espace de la place Léon Blum en face de la Mairie du 1/7 avec divers projets d'implication des usagers et la création d'un marché le samedi 11 juin. Marquage l'organiserait. Julien Kaloustian et Nathalie Leclère se souviennent avec Age, qu'autrefois Marquage avait déjà utilisé cet espace. Pour l'un les résultats économiques avaient été positifs mais pour Nathalie, les publics ne semblaient pas adaptés et il y avait eu de nombreux vols à déplorer. Si l'expérience est renouvelée, on compte sur ce partenariat avec l'association Libération Hauts Canebière pour que l'événement soit grandement médiatiser afin d'attirer la publi-clientèle.

La séance est levée à 21h40